

Jeux olympiques de Paris 2024 : les réserves de la Cour des comptes

Les Jeux olympiques de Paris 2024 devraient être suivis par 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs. Pour atteindre l'objectif d'organiser des jeux sobres aux coûts maîtrisés pour les finances publiques, de nombreux paramètres entrent en ligne de compte : budget, emploi, transports, sécurité, infrastructures, environnement...

Publié le 18 janvier 2023



Conformément à l'article 29 de la [loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024](#), la Cour des comptes a été mandatée pour contrôler les personnes morales de droit privé bénéficiant de fonds publics pour l'organisation des Jeux. Dans un [rapport sur l'organisation des Jeux olympiques \(JO\)](#) publié en janvier 2023 (18 mois avant le début des JO), la Cour fait le point sur les défis qui restent à relever pour réussir leur organisation et en maîtriser les coûts.

Quel coût global pour les JO de Paris 2024 ?

Au terme du rapport, *"la Cour n'est pas en mesure, à ce stade, d'établir le coût global des Jeux et son impact total sur les finances publiques"*.

Les chiffres avancés de **6,9 milliards d'euros en phase de candidature** ont été portés à 7 milliards lors de l'établissement des premiers budgets du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) et de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo). Ces chiffres **pourraient s'élever**, après la révision budgétaire de décembre 2022, à **8,8 milliards d'euros**.

La part du **financement public** s'établit à **près de 2,4 milliards d'euros**.

Selon les rapporteurs, *"le **coût réel des Jeux** comprendra non seulement les **dépenses du Cojop et de la Solideo**, mais **également celles des collectivités territoriales, notamment la ville de Paris** (dont le budget pour les Jeux devrait avoisiner 500 millions d'euros), ainsi que les **dépenses que l'État consacrera notamment à la **sécurité des Jeux** et celles des **opérateurs de transport**. Une identification et une consolidation de ces dépenses paraissent indispensables."***

Des risques en matière de sécurité et de transports

Les enjeux relatifs à la **sécurité** et aux **transports** restent des défis à relever.

La sécurisation des Jeux nécessite la mobilisation d'**importants effectifs des forces de sécurité** intérieure et de sécurité privée.

Le protocole de sécurité des Jeux, qui prévoit un partage des responsabilités entre le Cojop, l'État et les collectivités territoriales, nécessite notamment les ajustements suivants :

stabiliser les besoins de sécurité privée ;

planifier l'emploi des forces de sécurité intérieure (en veillant à l'équilibre entre les besoins liés aux JO et ceux dédiés à la sécurité sur l'ensemble du territoire) ;

établir le coût et la répartition du financement de deux manifestations à fort enjeu de sécurité : le "Relais de la flamme" et la cérémonie d'ouverture sur la Seine.

Par ailleurs, le délai de livraison de certaines infrastructures de transport stratégiques pour les Jeux reste pour l'instant incertain.

Les **travaux de prolongement de la ligne E du RER** et de la **ligne 14 du métro parisien** ainsi que le **franchissement urbain Pleyel** (plaine Saint-Denis) doivent **impérativement être achevés dans les délais** prévus. Leur importance est cruciale pour la réussite de la gestion des flux de spectateurs et d'usagers du quotidien.

Abonnez-vous à nos lettres d'information

Votre adresse électronique (ex. : nom@domaine.fr)

S'abonner

En renseignant votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir nos actualités par courriel. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant.

Suivez nous sur les réseaux sociaux